

DECRET N° 2013-294 DU 25 JUIN 2013

Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du **18 Avril 2013**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2013-008 du 05 février 2013 portant Composition du Gouvernement

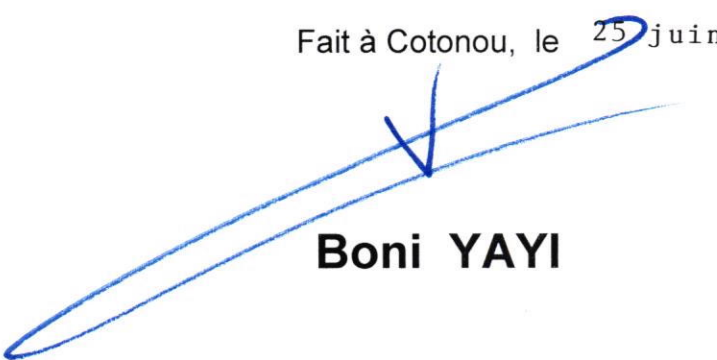
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 18 au 21 Avril 2013, **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Boni YAYI